

10.10.2023

Communication du jury d'examen pour l'examen européen de qualification
concernant l'EEQ 2024

En ce qui concerne le brevet unitaire et la juridiction unifiée du brevet, notamment en ce qui concerne la représentation en vertu de l'Article 48(2) de l' Accord relatif à une juridiction unifiée du brevet, le jury d'examen informe par la présente toutes les parties intéressées que les résultats de l'EEQ 2024 seront disponibles en juillet 2024 conformément à la procédure standard.

Pour le jury d'examen
Le président

Jakob Kofoed